le coup d'un interlocutoire : *Affaire* INTERLOQUÉE. *Plaideur* INTERLOQUÉ.

La cause est au bailliage ainsi revendiquée,
On plaide et je me trouve enfin *interloquée*.
— *Interloquée!* ô ciel! quel affront est-ce là!
Et vous avez souffert qu'on vous interloquât!
Une femme d'honneur se voir *interloquée!*
REGNARD.

— Fig. Embarrassé, interdit : *Qu'est-ce que vous avez? Vous paraissez tout* INTERLOQUÉ.

INTERLOQUER v. a. ou tr. (ain-tèr-lo-ké — du lat. *inter*, entre; *loqui*, parler). Soumettre à un interlocutoire : *On a* INTERLOQUÉ *cette affaire.*

Une femme d'honneur se voir interloquée!
— C'est un mot du barreau. — C'est ce qu'il vous [plaira,
Mais juge de ses jours ne m'*interloquera*.
REGNARD.

— Fig. Embarrasser, étourdir, interdire : INTERLOQUER *son adversaire. Il ne faut jamais répondre à certains défis saugrenus, sinon pour* INTERLOQUER *et morigéner les impertinents qui les font.* (Mme de Créquy.)

INTERLUDE s. m. (ain-tèr-lu-de — du lat. *inter*, entre; *ludus*, jeu). Théâtre. Ancienne espèce d'intermède.

— Mus. Morceau peu développé, qui s'exécute dans les intervalles des strophes d'une hymne, ou bien entre deux psaumes. ‖ Partie de la fugue, qui s'appelle plus communément *intermède* ou *divertissement*. ‖ Episode qui, dans une pièce de musique quelconque, ne tient pas essentiellement au sujet.

INTERLUNE s. m. (ain-tèr-lu-ne — lat. *interlunium;* de *inter*, entre, et *luna*, lune). Astron. Temps qui commence un peu avant et finit un peu après la nouvelle lune, et pendant lequel cet astre reste invisible. ‖ On dit aussi INTERLUNIUM.

INTERMARIAGE s. m. (ain-tèr-ma-ri-a-je — du lat. *inter*, entre, et de *mariage*). Mariage entre personnes de la même famille.

INTERMAXILLAIRE adj. (ain-tèr-ma-ksil-lè-re — du lat. *inter*, entre, et de *maxillaire*). Qui est placé entre les os maxillaires : *Os* INTERMAXILLAIRE. *Ligament* INTERMAXILLAIRE.

INTERMÈDE s. m. (ain-tèr-mè-de — du lat. *inter*, entre; *medius*, médian). Théâtre. Scène, divertissement qu'on joue entre les actes d'une pièce de théâtre : *Un* INTERMÈDE *de danse, de chant, de musique. Un opéra avec* INTERMÈDES. ‖ Ancien nom des petits opéras.

— Par ext. Temps intermédiaire : *L'histoire n'est qu'une suite de scènes guerrières, avec de courts* INTERMÈDES.

Otez le temps des soins, celui des maladies,
Intermède fatal qui partage nos vies.
LA FONTAINE.

— Pharm. Substance qu'on fait entrer dans une combinaison pharmaceutique, dans le seul but de faciliter la mixtion des autres substances.

— **Encycl.** Littér. L'*intermède* est un genre complétement abandonné, du moins comme genre littéraire. A l'imitation des chœurs qui remplissaient les intervalles des actes, dans la tragédie grecque, les anciens théâtres français, italiens et espagnols donnaient de petites pièces, de simples farces ou même des exercices de funambules, des ballets sérieux ou grotesques, soit entre les actes d'une même pièce, soit entre deux grandes pièces jouées dans la soirée. En France, les ballets et les cérémonies grotesques, comme celles de *Pourceaugnac* et du *Bourgeois gentilhomme*, obtinrent seuls quelque vogue; en Angleterre, ce furent principalement les tours de force et les exercices des clowns; en Espagne et en Italie, l'*intermède* resta un genre littéraire. On ne peut disconvenir qu'il était singulier d'offrir dans les entr'actes d'un drame de petites farces qui n'avaient aucun rapport avec la pièce principale et qui ne pouvaient que distraire l'attention du spectateur; mais l'usage en a subsisté si longtemps dans ces deux pays qu'il faut bien en admettre la convenance. L'ancien théâtre espagnol possède un répertoire complet de ces *intermèdes;* ce sont de courtes compositions, plus ou moins grotesques et d'une insignifiance absolue. Il en est à peu près de même des *intermèdes* italiens.

L'*intermède* était encore en usage chez nous du temps de Regnard et de Dancourt, qui en ont fait quelques-uns d'assez jolis; mais ces amusements, comme les cérémonies grotesques de Molière, étaient liés à la pièce principale. Diderot voulut ramener cette mode, en l'améliorant; il exposa la théorie de scènes mimées, qui rempliraient le vide des entr'actes, pour les grandes pièces, et feraient savoir au spectateur ce qui se passe dans la coulisse. Cette théorie, contestable en ce qu'elle nuirait à la surprise et à l'intérêt, ne fut pas mise à exécution.

A l'Opéra et dans certains théâtres, on appelait autrefois *intermèdes* les petites pièces en un acte qui se jouaient au commencement ou à la fin de la soirée; cela s'appelle aujourd'hui des levers de rideau.

INTERMÉDIAIRE adj. (ain-tèr-mé-di-è-re — lat. *intermedius;* de *inter*, entre, et *medius*, médian). Qui est entre deux, qui tient le milieu : *Espace* INTERMÉDIAIRE. *Il y a des idées dont la liaison ne peut être connue que par le secours d'un certain nombre d'idées* INTERMÉDIAIRES. (D'Alemb.)

— Comm. Se dit du commerce dont les opérations consistent à acheter dans un pays étranger pour vendre dans un autre pays étranger : *Commerce* INTERMÉDIAIRE. *Le commerce* INTERMÉDIAIRE *a élevé Amsterdam, Londres et Hambourg au-dessus des autres places commerçantes de l'Europe.* (Complém. de l'Acad.)

— Bot. Se dit des stipules lorsqu'elles naissent sur la tige, entre des feuilles opposées : *Stipules* INTERMÉDIAIRES.

— Géol. *Terrains intermédiaires*, Terrains placés entre les roches des époques primitives et les couches de formation récente.

— s. m. Moyen terme; entremise, voie, canal; personne interposée : *J'ai reçu cette nouvelle par l'*INTERMÉDIAIRE *de mon correspondant de Londres. Il faut être bien infaillible ou bien hardi pour s'établir* INTERMÉDIAIRE *entre Dieu et l'homme.* (Timoléon de Brissac.) *La noblesse est un* INTERMÉDIAIRE *entre le roi et le peuple, comme le chien de chasse est un* INTERMÉDIAIRE *entre le chasseur et les lièvres.* (Chamfort.) ‖ Transition : *Passer d'un sujet à l'autre brusquement et sans* INTERMÉDIAIRE.

Intermédiaire des chercheurs et curieux (L'), journal mensuel français, fondé en 1864 par M. Charles Read sous l'anagramme de Carle de Rash. Ce recueil, qui a cessé de paraître après quelques années d'existence, a été fait sur le plan d'un journal anglais, intitulé *Notes and Queries* (*Notes et questions*). Il avait pour objet de provoquer l'éclaircissement des points obscurs d'érudition qui ont besoin d'être définitivement fixés. Il se divisait en *Questions* et en *Réponses*. Quelqu'un ignore, par exemple, de quel auteur est tel adage, tel vers, quelle est l'origine de tel proverbe ou de tel dicton, de toutes ces choses d'un usage fréquent et qui reviennent à chaque instant dans la conversation; il le demande à l'*Intermédiaire* par une note signée ou d'un vrai nom ou d'un pseudonyme ou seulement d'initiales. On l'enregistre dans la partie intitulée : *Questions*. Voilà la question livrée aux chercheurs ou à ceux qui ont une réponse déjà acquise et certaine à y faire. Les chercheurs communiquent au journal ce qu'ils savent, et la réponse est à son tour, dans le numéro suivant, enregistrée dans la partie intitulée : *Réponses*. Ainsi se fait la lumière. Quand la question est de celles qui embarrassent à peu près tout le monde, une polémique s'établit entre ceux qui croient en avoir trouvé la solution; les avis différents, très-fréquents surtout dans les questions étymologiques, se produisent; cette polémique se prolonge quelquefois dans plusieurs numéros, fort utilement pour arriver à la vérité. Enfin, une troisième partie ajoutait encore à l'intérêt et à l'utilité de ce petit et excellent journal : c'est celle qui est intitulée *Trouvailles et curiosités*. On y voit de tout, et souvent des lettres inédites trouvées dans des ventes obscures des petites villes de province et autres lieux!, et dont quelques-unes sont très-précieuses pour l'histoire littéraire.

INTERMÉDIAIREMENT adv. (ain-tèr-mé-di-è-re-man — rad. *intermédiaire*). D'une façon intermédiaire, dans une situation intermédiaire : INTERMÉDIAIREMENT *entre ces deux villages, on en rencontre un troisième.*

INTERMÉDIAT, ATE adj. (ain-tèr-mé-di-a, a-te — du lat. *inter*, entre, et de *médiat*). Se dit d'un intervalle de temps entre deux actions, entre deux termes : *Temps* INTERMÉDIAT. ‖ On dit plus souvent INTERMÉDIAIRE.

— Hist. ecclés. *Congrégation intermédiate*, Assemblée qui se tient entre deux chapitres, soit généraux, soit provinciaux.

— s. m. Hist. *Lettres d'intermédiat*, Lettres que le roi accordait pour faire jouir quelqu'un des gages d'un office pendant la vacance.

INTERMENSTRUATION s. f. (ain-tèr-man-stru-a-si-on — du lat. *inter*, entre, et de *menstruation*). Méd. Intervalle entre les menstrues : *La durée de l'*INTERMENSTRUATION *est loin d'être constante.*

INTERMENSTRUEL, ELLE adj. (ain-tèr-man-stru-èl, è-le — du lat. *inter*, entre, et de *menstrues*). Méd. Qui a rapport à l'intermenstruation : *Epoque* INTERMENSTRUELLE.

INTERMÉTATARSIEN, IENNE adj. (ain-tèr-mé-ta-tar-siain, iè-ne — du lat. *inter*, entre, et de *métatarsien*). Anat. Qui est situé entre les os du métatarse.

INTERMINABLE adj. (ain-tèr-mi-na-ble — du préf. *in*, et de *terminable*). Qui ne saurait être terminé, qui ne finit pas; qui dure très-longtemps : *Un ouvrage* INTERMINABLE. *Un procès* INTERMINABLE. *Des difficultés* INTERMINABLES. *Dès que l'amour-propre se mêle d'une contestation, elle devient* INTERMINABLE. (De Ségur.) *Un parleur est un timbre sonore, à qui le moindre choc fait rendre un* INTERMINABLE *son.* (Proudh.)

INTERMISSION s. f. (ain-tèr-mi-si-on — lat. *intermissio;* de *inter*, entre, et de *missio*, envoi). Interruption, discontinuation : *La fièvre a duré trente heures sans* INTERMISSION. (Acad.) *La tristesse est le relâchement de la douleur, sorte d'*INTERMISSION *de la fièvre de l'âme, qui conduit à la guérison ou à la mort.* (Chateaub.)

INTERMITTENCE s. f. (ain-tèr-mit-tan-se — rad. *intermittent*). Caractère de ce qui est intermittent; temps d'arrêt, cessation momentanée, interruption : *L'*INTERMITTENCE *de certaines sources. La nature, notre modèle, a pour loi l'*INTERMITTENCE *dans toutes les fonctions de la vie.* (Lamart.)

— Pathol. Intervalle qui sépare deux accès : *Dans la fièvre de marais, l'*INTERMITTENCE *est telle qu'elle fait toujours croire à la guérison.* ‖ *Intermittence du pouls*, Absence de quelques pulsations, qui se produit par intervalles irréguliers, dans certaines affections : *L'*INTERMITTENCE DU POULS *indique un trouble organique grave dans le cœur.* (Raspail.)

— **Encycl.** Méd. Le mot *intermittence* a une double signification, qu'il importe de préciser, car les deux acceptions sont, pour ainsi dire, contradictoires. Appliquée à un phénomène physiologique s'accomplissant d'après un rhythme normal, la qualification d'intermittent indique une irrégularité; appliquée, au contraire, à un phénomène pathologique, elle indique une succession ou une reproduction des mêmes accidents et marque, en quelque sorte, la régularité dans la marche du phénomène.

L'*intermittence* joue un grand rôle physiologique. La succession continue des fonctions, des mouvements et des repos, des contractions et des relâchements des muscles, du resserrement et de la dilatation des organes, voilà autant d'actes dans lesquels on voit appararaître l'*intermittence*. La veille et le sommeil, l'activité et le calme de l'intelligence, les modifications diverses et contraires que présente l'organisme sont autant de faits soumis aux lois de l'*intermittence*. On doit donc s'attendre à en trouver encore la trace au milieu des divers états pathologiques que l'homme peut présenter. On peut rapporter cette *intermittence* pathologique à des causes multiples et diverses : aux agents hygiéniques qui agissent différemment le jour et la nuit; à l'activité variable des fonctions; aux réactions variables des organes malades. L'*intermittence* pathologique peut être régulière, c'est-à-dire qu'après des intervalles de même durée les accès peuvent reparaître à époques fixes, tous les jours, tous les deux jours, tous les trois jours, tous les mois même; ou bien elle est irrégulière, et alors les accès reparaissent sans ordre précis de succession.

L'*intermittence* atteint les deux éléments qui constituent la fièvre, la chaleur et le pouls. C'est ce que l'on rencontre dans les fièvres paludéennes et dans d'autres pyrexies, telles que l'embarras gastrique fébrile, dans la congestion non inflammatoire du foie, dans la fièvre typhoïde, etc. Des maladies avec lésion d'organes, la phthisie, la pneumonie, les suppurations viscérales et principalement celles du foie, du rein, de la prostate, donnent lieu à des accès intermittents. L'*intermittence* de la fièvre est toujours une complication sérieuse, et souvent une indication importante. Ainsi, au début de la phthisie, un malade tousse légèrement, mais d'une manière continue; l'auscultation ne révèle rien ou révèle une simple bronchite; mais le fait d'*intermittence* fébrile doit faire penser à la tuberculose.

Toutes les affections dans lesquelles existent des douleurs sont essentiellement intermittentes, ou du moins les manifestations douloureuses le sont. C'est le cas des coliques saturnines, hépatiques ou néphrétiques, des affections du cœur, du poumon, du cerveau, surtout des névralgies. Il en est de même des troubles de la motilité, comme les convulsions toniques ou cloniques, les convulsions hystériques épileptiques, les spasmes laryngés asthmatiques, les contractures, les palpitations, etc. Le délire, les hallucinations, sont également intermittents, et ce n'est que par les progrès de la maladie, devenue finalement incurable ou mortelle, que les accidents deviennent rémittents et continus.

Les causes des *intermittences* pathologiques sont multiples. Nous trouvons en tête l'empoisonnement miasmatique des marais, les maladies par altération du sang, le mélange du pus dans le sang, les lésions organiques diverses. Mais quelle que soit la cause occasionnelle, il s'agirait de rechercher la cause première du phénomène. Piorry expliquait tout par les changements anatomiques que présente la rate; mais ces changements sont-ils la cause ou l'effet de l'*intermittence?* Telle était d'abord la première question à se poser. La mobilité, l'instantanéité des accidents amènent à penser tout naturellement que c'est au système nerveux qu'il faut rapporter la cause de l'*intermittence*.

Au point de vue thérapeutique, il faut distinguer deux sortes d'*intermittence :* celle qui cède au quinquina, celle qui y résiste. L'expérience seule peut faire décider dans quelle classe telle ou telle maladie doit être rangée. Du reste, il faut toujours commencer, quand l'*intermittence* est une fois bien constatée, par donner les antipériodiques, quitte à les abandonner ensuite et à les remplacer. Un simple vomitif fera, dans beaucoup de cas, disparaître les accidents intermittents.

INTERMITTENT, ENTE adj. (ain-tèr-mit-tan, an-te — lat. *intermittens*, part. prés. du v. *intermittere*, interrompre; de *inter*, entre, et *mittere*, mettre). Qui s'arrête par intervalles, qui n'agit que par intervalles : *La liberté* INTERMITTENTE, *c'est la fièvre qui emporte le malade.* (E. de Gir.)

— Pathol. *Fièvres intermittentes*, Fièvres dont les accès se reproduisent périodiquement : *Les longues fièvres* INTERMITTENTES *laissent souvent après elles le germe d'une maladie de foie, de rate ou d'intestins.* (Maquel.) ‖ *Pouls intermittent*, Pouls dont les pulsations laissent entre elles des intervalles inégaux.

— Physiq. *Fontaines, sources intermittentes*, Sources naturelles qui coulent et s'arrêtent périodiquement : *On croyait chez les Juifs que la nature observait le sabbat; toutes les* SOURCES INTERMITTENTES *passaient pour sabbatiques.* (Renan.) ‖ *Fontaine intermittente*, Appareil disposé de façon que le liquide qu'il contient s'en écoule par intervalles.

— **Encycl.** Physiq. *Fontaine intermittente.* V. FONTAINE.

INTERMOBILE adj. (ain-tèr-mo-bi-le — du lat. *inter*, entre, et de *mobile*). Mécan. Se dit d'un levier dans lequel le point d'appui est situé entre la puissance et la résistance.

INTERMONDE s. m. (ain-tèr-mon-de — du lat. *inter*, entre, et de *monde*). Espace entre les mondes : *Epicure s'imaginait une infinité de mondes, non pas seulement par succession des uns aux autres, comme les a crus Origène, mais qui subsistaient tous à la fois dans un espace infini, avec des intervalles appelés* INTERMONDES. (Lamothe Le Vayer.)

INTERMONT, *Intermontium*, quartier de Rome ancienne, situé sur le mont Capitolin, entre les deux mamelons qui s'élevaient aux extrémités N. et S. de la colline. V. le mot CAPITOLE.

INTERMUSCULAIRE adj. (ain-tèr-mu-sku-lè-re — du lat. *inter*, entre, et de *musculaire*). Qui est placé entre les muscles : *Tissu cellulaire* INTERMUSCULAIRE. *Aponévrose* INTERMUSCULAIRE.

INTERNAT s. m. (ain-tèr-na — rad. *interne*). Etablissement scolaire, pensionnat où les élèves mangent et couchent; état des élèves internes : *Ouvrir un* INTERNAT. *L'*INTERNAT *offre de nombreux inconvénients.*

— Fonctions que remplissent certains élèves en médecine nommés au concours, dans l'intérieur des hôpitaux et des hospices : *Concourir pour l'*INTERNAT.

INTERNATION s. f. (ain-tèr-na-si-on — rad. *interner*). Action d'interner, d'envoyer, de retenir dans une étendue de pays déterminé, avec défense d'en sortir : *L'*INTERNATION *est une mesure vexatoire.*

— Anc. comm. Transport des marchandises européennes de Buenos-Ayres dans le Pérou et le Chili.

INTERNATIONAL, ALE adj. (ain-tèr-na-si-o-nal, a-le — du lat. *inter*, entre, et de *national*). Qui a lieu, qui se fait de nation à nation : *Rapports* INTERNATIONAUX. *Commerce* INTERNATIONAL. *Haines* INTERNATIONALES. *Les guerres* INTERNATIONALES *sont filles des nationalités.* (Colins.)

— *Droit international*, Droit des gens, droit qui régit les rapports de nation à nation : *La science du* DROIT INTERNATIONAL *a été connue plus qu'aucune des sciences sur lesquelles reposent les nations.* (Frank.)

— *Association internationale* ou substantiv. *Internationale*, Association générale d'ouvriers des diverses nations du globe, unis pour la revendication de certains droits qui leur sont communs.

— **Encycl.** *Internationale.* V. TRAVAILLEURS (association internationale des).

INTERNE adj. (ain-tèr-ne — lat. *internus*, dérivé de *inter*, entre, en dedans). Qui est au dedans, qui appartient à l'intérieur : *Parois* INTERNES *d'un vase.*

— Qui se passe à l'intérieur, qui est dans l'objet même : *Causes* INTERNES *de troubles politiques. Le remords est la souffrance morale qui se manifeste lorsque l'homme sort de sa nature* INTERNE. (Ch. Dolfus.)

— *Elève interne* ou substantiv. *Interne*, Ecolier qui demeure dans l'établissement où il reçoit l'instruction. ‖ Elève en médecine attaché au service d'un hôpital, et chargé de remplacer, pendant son absence, le médecin ou le chirurgien : *Appeler l'*INTERNE *de service.*

— *Histoire interne*, Celle qui s'occupe des faits seulement, et néglige les sources.

— Philos. *Observation interne*, Etude de l'âme par elle-même, observation des faits qui se passent dans l'âme. ‖ *Sentiment interne*, Conscience.

— Anat. Se dit des parties situées du côté de l'axe du corps : *La face* INTERNE *du bras.*

— Pathol. Se dit des maladies qui ont pour siége les organes intérieurs du corps : *Une plaie, une maladie* INTERNE *peuvent-elles être guéries sans abstinence, sans privation de tout genre, sans régime plus ou moins fatigant?* (J. de Maistre.) ‖ *Pathologie interne*, Celle qui s'occupe des maladies internes. ‖ *Médicaments internes, pour l'usage interne*, Médicaments qu'on administre à la façon des aliments ou des boissons.

— Géom. *Angles internes*, Angles formés entre deux parallèles par une sécante : *Les angles alternes* INTERNES *sont égaux, les angles* INTERNES *du même côté sont supplémentaires.*

— Bot. *Boutons internes*, Ceux qui, jusqu'à l'époque du bourgeonnement, restent entièrement cachés.

— **Syn.** **Interne, intérieur, intime**, etc. V. INTÉRIEUR.

INTERNÉ, ÉE (ai-tèr-né) part. passé du v. Interner. Confiné dans une résidence, avec défense d'en sortir : *Il est* INTERNÉ *à Tours.*

— Substantiv. Personne internée : *Les préfets doivent s'assurer de la présence des* INTERNÉS *et des surveillés dans leurs résidences effectives.* (Circulaire ministérielle.)

Interné (L'), roman par Jules Janin (1869). Dans ce récit, tout à la fois simple et poignant, l'auteur a voulu montrer les effets de cette odieuse mesure de l'internement, que décréta et à laquelle eut si fréquemment recours le pouvoir despotique issu du coup d'Etat de 1851. L'interné est un jeune homme plein de cœur, qui, sorti de l'aristocratie, s'est voué à la défense des intérêts populaires et des idées nouvelles. Il a dû quitter Paris le 2 décembre, parce que sa tête y était mise à prix. De représentant du peuple qu'il était, éloquent, armé d'une légitime influence, il retombe au fond de sa province à l'état de banni, d'interné. Alors, notre Mirabeau de la veille est délaissé par tous les lâches qui s'inclinaient devant lui naguère; il voit tout le monde le fuir. Son père lui tourne les talons. Il n'a plus pour abri qu'une maison déserte et maudite. Un délateur l'épie; la moquerie grossière des sots le guette. « Bref, dit M. Philibert Audebrand, il rappelle ces lépreux du moyen âge qui apportaient la peste avec eux et qu'on reléguait loin de l'enceinte des villes. » J. Janin a peint avec beaucoup d'art toutes les épreuves qu'un grand cœur peut endurer dans une situation pareille. Les événements eux-mêmes s'unissent aux hommes pour accabler ce patriote si redouté. Une nuit, le Rhône envahit son petit domaine et le ruine. L'interné n'a plus rien que sa fière tristesse et son courage, mais il n'en demeure pas moins debout, inébranlable dans sa foi, comme l'homme de bien d'Horace. Pour que le tableau ne soit pas trop sombre, l'auteur lui ménage à la fin quelques compensations; mais combien d'internés n'ont pas eu le temps de les attendre!

Cet ouvrage est plein de nobles enseignements développés dans trois cents pages d'une prose claire, nette, vive, jeune et poétique, marque distinctive de l'auteur. Ce n'est plus seulement une fiction, c'est une leçon de morale pour raffermir les consciences, hélas! si peu solides de nos jours, et pour inviter les vainqueurs à la modération.

INTERNEMENT s. m. (ain-tèr-ne-man — rad. *interner*). Action d'interner; état d'une personne internée : *Lieu d'*INTERNEMENT. *Etre soumis à l'*INTERNEMENT.

— **Encycl.** La loi des suspects, si chère à tous les gouvernements faibles, surtout lorsqu'ils sont victorieux et qu'ils craignent les effets naturels de la réaction qu'amènent toujours les abus de la victoire, la loi des suspects, disons-nous, a été pratiquée à toutes les époques de troubles; mais son nom, devenu odieux, a souvent fait place à des dénominations moins répugnantes; le gouvernement issu du coup d'Etat du 2 décembre 1851 imagina l'*internement*, le digne complément des proscriptions et des déportations qui frappèrent alors les républicains.

L'*internement*, c'est la prison agrandie, à l'usage des suspects que la loi commune aurait épargnés. L'interné, confiné dans l'enceinte d'une ville, qui n'est pas toujours celle où il a ses affections et son travail, ne peut s'éloigner un seul jour sans être appréhendé au corps. Il diffère du prisonnier ordinaire en ce qu'il est tenu de venir faire constater lui-même à son geôlier sa présence dans le lieu de sa détention, et en ce qu'il n'est ni logé ni nourri aux frais du gouvernement. Il doit vivre de sa propre industrie, dans le milieu restreint que lui assignent l'intérêt supposé de la chose publique, et, plus souvent, les défiances injustes ou exagérées d'une faction politique qui a triomphé. Sauf certains cas d'urgence, l'interné ne peut sortir du département sans l'autorisation du ministre, et, en cas de contravention, il peut être éloigné de France.

Cette mesure de haute surveillance politique frappant des Français a cessé d'être en vigueur depuis la chute du régime odieux qui l'avait imposée.

L'*internement* est depuis longtemps pratiqué en France à l'égard d'étrangers qui viennent chercher un refuge sur notre territoire, après avoir pris part, chez eux, à une guerre civile. Cette mesure a été particulièrement prise envers les Espagnols qui, depuis l'avénement d'Isabelle au trône, ont défendu par les armes la cause de don Carlos et des prétendants qui lui ont succédé. Pendant la guerre de 1870-1871, un grand nombre de soldats français furent contraints de franchir la frontière et furent internés momentanément à l'étranger. C'est ainsi que l'armée de Bourbaki dut, en janvier 1871, pénétrer en Suisse, où elle eut à subir un *internement* jusqu'à la signature de la paix.

INTERNER v. a. ou tr. (ain-tèr-né — rad. *interne*). Envoyer dans une résidence, avec défense d'en sortir : *On* A INTERNÉ *les suspects dans les départements de l'Ouest.*

— Comm. *Interner des marchandises*, Les faire entrer, les importer.

— v. n. ou intr. Rentrer dans l'intérieur; aller habiter l'intérieur du pays : *Les réfugiés politiques ont reçu l'ordre d'*INTERNER.

INTERNISSABLE adj. (ain-tèr-ni-sa-ble — du préf. *in*, et de *ternir*). Qu'il est impossible de ternir : *Un éclat* INTERNISSABLE.

De Jeanne Darc le lustre *internissable...*
VOLTAIRE.

INTERNODE s. m. (ain-tèr-no-de — du lat. *inter*, entre; *nodus*, nœud). Bot. Espace compris entre deux nœuds d'une tige de graminée.

INTERNO-MÉDIAL, ALE adj. (ain-tèr-no-mé-di-al, a-le — de *interne*, et de *médial*). Entom. Se dit d'une des nervures de l'aile des insectes.

INTERNONCE s. m. (ain-tèr-non-se — du lat. *inter*, entre; *nuntius*, envoyé). Envoyé diplomatique de la cour papale auprès d'un gouvernement étranger où il n'y a pas de nonce.

— Chargé d'affaires autrichien à Constantinople, lorsque la cour d'Autriche n'y a pas d'ambassadeur : *L'*INTERNONCE *d'Autriche.*

INTERNONCIATURE s. f. (ain-tèr-non-si-a-tu-re — rad. *internonce*). Charge, dignité d'internonce.

INTER NOS, Locution latine qui signifie Entre nous, dans l'intimité : *Nous discuterons cela* INTER NOS.

INTEROCÉANIQUE adj. (ain-tè-ro-sé-a-ni-ke — du lat. *inter*, entre, et de *océanique*). Qui est entre les deux océans; qui réunit les deux océans : *Région* INTEROCÉANIQUE. *Canal* INTEROCÉANIQUE. *Chemin de fer* INTEROCÉANIQUE.

INTEROCULAIRE adj. (ain-tè-ro-ku-lè-re — du lat. *inter*, entre, et de *oculaire*). Qui est placé entre les deux yeux : *Espace* INTEROCULAIRE.

INTEROPERCULE s. m. (ain-tè-ro-pèr-ku-le — du lat. *inter*, entre, et de *opercule*). Ichthyol. Nom de l'une des pièces de l'opercule des poissons.

INTEROSSEUX, EUSE adj. (ain-tè-ro-seu, eu-ze — du lat. *inter*, entre, et de *osseux*). Anat. Qui est placé entre les os : *Ligaments* INTEROSSEUX. *Veines* INTEROSSEUSES. ‖ *Muscles interosseux*, Muscles qui occupent l'espace situé entre les os du métacarpe et ceux de métatarse. ‖ *Muscles demi-interosseux*, Ancien nom de deux muscles dont l'un appartient au pouce et l'autre à l'index.

— Chir. *Couteau interosseux*, Couteau à deux tranchants, dont on se sert pour désarticuler.

— **Encycl.** Anat. Les artères *interosseuses* de l'avant-bras sont au nombre de deux, l'antérieure et la postérieure. La première descend au devant du ligament *interosseux* qui unit le radius au cubitus, et sous la masse des muscles fléchisseurs; arrivée en bas de l'avant-bras, elle le traverse et va s'anastomoser avec l'artère dorsale du carpe. Elle fournit dans son parcours l'artère du nerf médian et les perforantes antibrachiales. L'artère *interosseuse* postérieure, généralement moins volumineuse que la précédente, passe derrière le ligament *interosseux*, au niveau du court supinateur, et fournit des rameaux aux muscles de la région postérieure de l'avant-bras. Le principal est la récurrente radiale postérieure. A la main, les artères *interosseuses* dorsales du métacarpe sont fournies par la dorsale du carpe, division de la radiale. Les *interosseuses* palmaires, au nombre de trois ou quatre, et de calibre très-variable, naissent de l'arcade palmaire profonde et s'anastomosent à leur terminaison avec les branches descendantes de l'arcade palmaire superficielle. Au pied, on distingue les *interosseuses* dorsales, au nombre de trois, fournies par l'artère du métatarse, branche de la pédieuse, et les *interosseuses* plantaires, aussi au nombre de trois, provenant de l'arcade plantaire. Elles occupent les espaces intermétatarsiens.

Les muscles *interosseux* sont ceux qui occupent les espaces compris, à la main, entre les os métacarpiens, et au pied, entre les os métatarsiens. A la main comme au pied, ils sont au nombre de deux pour chaque espace *interosseux*, l'un dorsal et l'autre palmaire ou plantaire. On les distingue les uns des autres suivant leur ordre numérique. Chacun de ces petits muscles prend son insertion fixe sur le côté d'un des métacarpiens ou métatarsiens, tandis qu'il a son attache mobile sur la première phalange du doigt ou de l'orteil correspondant. La faradisation a permis de reconnaître que ces muscles n'étaient pas seulement abducteurs ou adducteurs, mais encore, quand leur contraction est poussée à ses dernières limites, extenseurs des doigts.

INTERPAPILLAIRE adj. (ain-tèr-pa-pil-lè-re — du lat. *inter*, entre, et de *papille*). Hist. nat. Qui est situé entre des papilles : *Espaces* INTERPAPILLAIRES.

INTERPARIÉTAL, ALE adj. (ain-tèr-pa-ri-é-tal, a-le — du lat. *inter*, entre, et de *pariétal*). Anat. Qui est placé entre les pariétaux : *Os* INTERPARIÉTAL.

INTERPELLATEUR, TRICE s. (ain-tèr-pèl-la-teur, tri-se — rad. *interpeller*). Celui, celle qui interpelle, qui adresse une interpellation : *Le pontife de Rome n'est que le pasteur indiqué pour être le point de réunion de tous les pasteurs, l'*INTERPELLATEUR *des juges de la foi.* (Mirab.)

INTERPELLATION s. f. (ain-tèr-pèl-la-si-on — rad. *interpeller*). Action d'interpeller : *Cette brusque* INTERPELLATION *le troubla.*

— Politiq. Question qu'un député adresse à un ministre : *Sous l'empire, les* INTERPELLATIONS *ne pouvaient avoir lieu sans l'autorisation de la Chambre.*

— Procéd. Sommation, réquisition faite par un juge, un huissier, un notaire, d'avoir à dire, à faire quelque chose : *Sur l'*INTERPELLATION *de signer, il répondit ne savoir.*

— **Encycl.** Polit. Le droit d'*interpellation* existe dans tous les pays qui ont adopté le régime parlementaire. Rien n'est à la fois plus nécessaire et plus légitime que le droit, pour les mandataires d'une nation, de se faire renseigner sur les affaires et de demander au gouvernement de faire la lumière, en pleine tribune, sur certaines questions intérieures ou extérieures qui préoccupent l'opinion publique. Le député qui veut interpeller un ministre doit lui indiquer d'avance l'objet de son *interpellation*, et la Chambre fixe le jour où doit avoir lieu le débat public. Il arrive parfois, lorsqu'il s'agit d'une question diplomatique pendante, que le ministre refuse de répondre; mais le plus souvent le ministre s'empresse de répondre et de saisir l'occasion qui se présente pour exprimer son opinion. En Angleterre, on use très-fréquemment du droit d'*interpellation*. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, Louis-Napoléon Bonaparte supprima dans la constitution nouvelle le droit d'*interpellation*, toujours gênant pour les gouvernements despotiques. Plus tard, il crut néanmoins devoir le rendre, mais seulement pour la durée de la discussion de l'adresse (décret du 24 novembre 1860). Lors des réformes constitutionnelles qui suivirent la lettre écrite par Napoléon le 19 janvier 1867, la discussion de l'adresse fut supprimée, mais on admit le droit d'*interpellation* pendant toute la durée des sessions. Toutefois, la faculté d'exercer ce droit fut hérissée de difficultés, soumise à l'examen des bureaux, qui devaient l'autoriser ou non, de sorte qu'elle devint à peu près illusoire. Depuis la chute de l'Empire, la France a pu reprendre possession d'elle-même et revenir au régime parlementaire, qui nous a rendu dans son intégrité le droit d'*interpellation*.

INTERPELLÉ, ÉE (ain-tèr-pèl-lé) part. passé du v. Interpeller. A qui l'on a adressé une interpellation : INTERPELLÉ, *il ne répondit rien.*

INTERPELLER v. a. ou tr. (ain-tèr-pèl-lé — lat. *interpellare;* de *inter*, entre, et de l'inusité *pellare*, qui entre aussi dans *appellare*, *compellare*, et qui n'est qu'une forme dérivée de *pellere*, pousser, de même que le sanscrit *pal*, aller, *pil*, *pelay*, pousser, lancer; persan *pâlûdan*, tomber, tourner; grec *pellô*, lancer; *pelô*, *poleô*, tourner; irlandais *pillim*, tourner, retourner; kymrique *pellu*, éloigner, *pelu*, lancer, *peliaw*, brandir, *pwyllaw*, pousser; anglo-saxon *feallan*, tomber; scandinave *falla;* ancien allemand *fallan*, etc.). Interroger, sommer de répondre, s'adresser nommément à : INTERPELLER *un ministre. Il m'*INTERPELLA *d'une manière peu polie.*

— Pratiq. Sommer, requérir : *On l'*INTERPELLA *de signer, il s'y refusa.*

INTERPÉTIOLAIRE adj. (ain-tèr-pè-si-o-lè-re — du lat. *inter*, entre, et de *pétiole*). Bot. Qui naît entre deux feuilles opposées : *Pédicelles* INTERPÉTIOLAIRES.

INTERPINNÉ, ÉE adj. (ain-tèr-pinn-né — du lat. *inter*, entre, et de *pinné*). Bot. Se dit des feuilles qui ont entre leurs folioles principales des folioles plus petites : *Feuilles* INTERPINNÉES.

INTER POCULA (littéralement : *Au milieu des coupes;* ce qui correspond à la phrase française : *Le verre en main*).

. . . . *Ecce* inter pocula *quærunt*
Romulidæ saturi quid dia poemata narrent.
PERSE (sat. I, v. 30).

« C'est *le verre en main* que les fils de Romulus, une fois repus, jugent les œuvres des poëtes divins. »

Boileau n'a pas oublié ce trait dans sa peinture du repas ridicule :

Là, tous mes sots, enflés d'une nouvelle audace,
Ont jugé des auteurs en maîtres du Parnasse.

« Que dites-vous? s'écria le maître d'école épouvanté. Est-ce que cela me regarde? Est-ce moi qui ai fait le généreux et qui ai fait venir Tom Little avec un panier de bouteilles? Vous avez voulu causer avec un indépendant, *inter pocula*, en frères, en amis, et c'est moi que vous chargez de régler le compte? »
WALTER SCOTT.

INTERPOLATEUR s. m. (ain-tèr-po-la-teur — rad. *interpoler*). Celui qui interpole, qui fait une interpolation : *Un* INTERPOLATEUR *sans conscience.*

INTERPOLATION s. f. (ain-tèr-po-la-si-on — lat. *interpolatio;* de *interpolare*, interpoler). Philol. Action d'interpoler; ce qui a été interpolé : *L'*INTERPOLATION *de ce passage est évidente. Ce passage est une maladroite* INTERPOLATION. *La pieuse tromperie des* INTERPOLATIONS *n'est point dans les habitudes des philosophes.* (H. Heine.)

— Mathém. Méthode par laquelle on se propose de trouver une formule satisfaisant à un certain nombre d'observations, et pouvant remplacer, dans les limites de ces observations, la véritable loi du phénomène.

— Physiq. Intercalation, dans une suite de nombres ou d'observations, de termes déterminés par le calcul.

— **Encycl.** Hist. littér. Les *interpolations* ont été très-nombreuses dans les copies de manuscrits faites au moyen âge; les auteurs profanes n'ont pas été plus respectés que les auteurs sacrés. Il ne faut pas toujours voir, dans ces erreurs, de la mauvaise foi; bon nombre d'*interpolations* ont été involontaires. Tantôt le copiste insérait, par ignorance, une glose marginale dans le courant du texte; tantôt il trouvait bon de produire ses remarques personnelles, d'éclaircir un passage, de substituer à une pensée qu'il jugeait faible une autre qu'il croyait bien meilleure, puisque c'était la sienne. Si l'on peut appeler *interpolations* les variantes de ce genre introduites dans les anciens poëmes grecs, avant l'invention de l'écriture, l'*Iliade* et l'*Odyssée* en fourmillaient. Non-seulement nous trouvons cités, par Aristote ou par Lucien, des vers homériques qui ne figurent pas dans l'œuvre d'Homère telle que nous la connaissons, signe qu'ils ont été écartés postérieurement comme interpolés, mais la critique moderne est aujourd'hui d'avis que des épisodes et des chants entiers de l'*Iliade* sont d'énormes *interpolations*.

On regarde généralement comme une *interpolation* les quatre vers qui servent de début à l'*Enéide :*

Ille ego qui quondam gracili modulatus avena
Carmen, et, egressus sylvis, vicina coegi,
Ut quamvis avido parerent arva colono
Gratum opus agricolis; at nunc horrentia Martis,
Arma virumque cano......

Cependant on les trouve dans les plus anciens manuscrits. La plupart des auteurs latins ont été l'objet de fraudes semblables, et sans admettre avec le P. Hardouin que ce sont des moines du moyen âge qui ont composé les comédies de Plaute et les odes d'Horace, on doit reconnaître qu'en les copiant ils les ont souvent défigurées. Il a fallu un travail acharné des critiques, du XVIe siècle jusqu'à nos jours, pour expurger Virgile, Cicéron, Ovide, Catulle, Properce, des sottises, des mauvaises phrases et des mauvais vers dont on leur avait libéralement fait cadeau.

Si ce travail a été difficile pour les auteurs profanes, du moins a-t-il pu s'accomplir, l'esprit de parti et la mauvaise foi n'ayant rien à voir, généralement, dans des questions purement littéraires. Il en a été tout autrement pour les livres de controverse religieuse, les histoires profanes touchant par certains points au christianisme, les traités des Pères de l'Eglise, et même pour la source de toutes les discussions, la Bible. L'*interpolation* était une opération matérielle, si commode sur de rares manuscrits en parchemin, que les controversistes, pour se donner l'appui d'une citation imaginaire, ne trouvaient rien de mieux que de falsifier un texte; il suffisait d'un bon grattoir pour se créer une autorité.

« Chez les premiers chrétiens, dit M. Alfred Maury, l'habitude d'altérer les écrits des auteurs, d'en supposer qui leur étaient étrangers, fut si générale, que cette fraude avait lieu du vivant même de ces auteurs et presque en leur présence. Origène raconte comment il confondit un hérétique, qui, ayant falsifié ses écrits, lui niait en face cette imposture, en présence d'un grand nombre de témoins. » L'Ancien et le Nouveau Testament sont remplis d'*interpolations*. Dans l'Ancien, la plupart des livres canoniques abritent, sous forme de prophéties, des additions faites après l'événement. Quelques *interpolations* ont été faites à un autre point de vue : ainsi, dans le livre d'*Esther* (version des Septante), on constate des passages qui n'existent pas dans l'original hébreu; ils ont été ajoutés, vers le Ier siècle avant l'ère chrétienne, par de pieux copistes, qui se sont aperçus que, dans ce livre sacré, le nom de Dieu n'était même pas prononcé; ils ont comblé cette lacune regrettable en ajoutant divers épisodes : le songe de Mardochée, les prières de Mardochée et d'Esther, etc. Dans le livre de *Daniel*, le cantique des enfants dans la fournaise est également interpolé; l'histoire de Suzanne, tout entière, est une *interpolation*, etc. Les inventeurs de cet épisode ont été si maladroits, qu'ils ont mis dans la bouche de Daniel des jeux de mots qui ne peuvent pas se faire en hébreu.

Dans les *Evangiles*, les *interpolations* sont innombrables. Ces livres n'ont, pour ainsi dire, été composés qu'à l'aide de retouches successives. Renan a conjecturé que, pour l'*Evangile* de saint Jean, le texte primitif se réduisait à la moitié.

La plus audacieuse *interpolation* est celle que les chrétiens du IIe ou du IIIe siècle ont fait subir au texte des *Antiquités judaïques*, de Flavius Josèphe. Comme il était étrange que cet historien, si au courant de tout ce qui concernait la Judée, à l'époque du Christ, et presque contemporain des événements,